



DELEGACIÓN PARA
ASUNTOS DE LA CEE

Ref. 30.3.4. (77) XII.2

11-180
1016.1.III CSP
49g)

L'ADHESION DE L'ESPAGNE AUX COMMUNAUTES EUROPEENNES

"Rapport économique"

Destinataire: Colloque organisé par le Centre Interfacul-
taire d'Etudes européennes de l'Université
Catholique de Louvain.

Rapporteur: Daniel de Busturia. Chef de la Délégation
auprès des C.E. du Consejo Superior de Cá-
maras Oficiales de Comercio, Industria y
Navegación de España.

Bruxelles le 8 Decembre 1977

X
J

PRESENTATION

Monsieur le Président,
Excellences
Mesdames
Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier très vivement le Centre Interfacultaire d'Etudes Européennes de l'Université Catholique de Louvain et plus particulièrement Ms. les Professeurs Buchmann et Cerexhe, ainsi que Mr. Couvreur, pour l'heureuse initiative qu'ils ont eue en convoquant ce colloque qui nous réunit ici autour d'une question non seulement de grande actualité mais, encore, d'importance fondamentale pour mon pays et pour l'Europe.

Au moment où l'Europe entière se questionne sur sa volonté d'aller au delà de la coopération et de la simple communauté d'intérêts marchands; au moment où l'Espagne s'interroge sur les véritables finalités de l'intégration européenne puisqu'on lui répète que la Communauté est mourante et que les faits lui démontrent un manque de compréhension et d'approche des relations sous une optique politique différente, qui devrait faciliter la résolution du contentieux économique; au moment où la perspective de l'élargissement devrait être l'occasion d'une réflexion sur l'approfondissement sans que cela sert d'excuse dilatoire, des initiatives comme celle-ci contribueront à faciliter l'approche objective d'une problématique réelle, mais soumise à une facile utilisation démagogique qui fait de l'élargissement la fin de l'intégration, et de l'adhésion de l'Espagne l'épouvantail du désert agricole et industriel sinon de l'Europe, au moins de la France.

En présentant ce rapport sur les aspects économiques de la candidature d'adhésion de l'Espagne aux C.E., je ne prétends nullement faire l'analyse exhaustive d'un dossier forcément complexe et dont l'étude est une tâche que la Commission, le

Comité Economique et Social, et le Parlement Européen, conjointement avec l'Administration espagnole et l'ensemble des forces économiques, politiques et sociales de mon pays vont entreprendre

Dans cette optique, mon rapport n'est qu'une première esquisse des aspects économiques, tels que les milieux industriels et commerciaux espagnols les conçoivent.

En effet, n'étant pas un représentant du Gouvernement espagnol, ni de son Administration au sens strict, j'aimerais que mes paroles soient interprétées, d'une part, comme l'analyse d'un citoyen espagnol qui suit depuis longue date les affaires européennes et, d'autre part, comme la synthèse de l'opinion des intérêts généraux du commerce et de l'industrie de l'Espagne que, en tant que Conseil Supérieur de Chambres de Commerce et d'Industrie, nous représentons officiellement.

- - - - -

INTRODUCTION

Quinze années après une première demande d'établissement de liens spécifiques restée sans réponse; sept années après la signature d'un accord commercial; quarante jours après les élections générales en Espagne, point de départ du rétablissement de la démocratie, le Président du Gouvernement espagnol introduisit, le 28 juillet 1977, la demande d'adhésion de l'Espagne aux C.E.

Le 20 septembre, le Conseil des Communautés a admis le principe de la candidature espagnole et a mis en marche les procédures prévues par les Traités de Paris et Rome, chargeant la Commission Européenne de l'élaboration d'un avis.

La demande espagnole correspond à une option politique et économique de l'Espagne, formulée aussi bien dans l'intérêt de l'Espagne que dans celui de l'Europe, et dont les problèmes qu'elle suscite ne sont pas insurmontables pourvu qu'il existe une volonté réelle de progresser dans la construction européenne, sans réduire l'élargissement à une question de fruits et légumes.

Ce rapport n'abordera pas les aspects politiques de la candidature espagnole mais il faudrait que l'horizon politique soit le contexte de l'étude économique, comme ce fut le cas lors des travaux du Comité Spaak. Jean Monnet, dans ses Mémoires, (page 378) raconte les propos qu'il avait tenus lors des réunions préparatoires pour la CECA en juin 1950. Il disait: " Nous sommes là pour accomplir une oeuvre commune, non pour négocier des avantages, mais pour rechercher notre avantage dans l'avantage commun".

Afin d'éclairer politiquement les propos économiques, disons simplement que l'adhésion de l'Espagne aux Communautés est un gage de stabilité politique et sociale de l'Espagne et de l'Europe, qu'elle correspond avec la crédibilité politique que

la Communauté possède en Espagne; qu'elle s'inscrit dans un contexte du passé et du présent d'après lequel l'intégration politique et économique de l'Europe est considérée comme une pièce maîtresse dans l'équilibre des rapports internationaux, étant l'intégration la seule alternative valable pour que l'Europe puisse jouer un rôle actif et nécessaire dans la définition d'un nouvel ordre politique et économique mondial, dans le dialogue entre pays d'un niveau de développement économique différent, entre des pays détenteurs de matières premières et ceux qui détiennent la technologie, et, enfin, pour la sécurité de l'Occident, l'équilibre dans la Méditerranée et la paix mondiale.

La Communauté a commencé une entreprise auquel elle croit, sinon elle n'aurait aucune raison de la poursuivre. L'Espagne veut partager cette tâche et cette conception qui est la sienne, sans se diluer dans une vaste zone de coopération qui n'est pas de l'intérêt de la Communauté ni de l'Espagne.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut définir les objectifs et en fonction de ceux-ci se mettre à l'ouvrage, sans délais et sans répit, abordant les obstacles avec un esprit de convergence, avec une volonté politique puisque, "pour moi, tout n'est qu'un moyen, même l'obstacle" (Ibn Séoud).

Les obstacles à l'élargissement semblent être fondamentalement d'ordre économique, les aspects institutionnels ne constituant qu'une difficulté mineure dans la mesure où ils pourraient être résolus tout de suite s'il y avait vraiment une volonté politique de la part des Etats membres. Si cette volonté n'existait pas, l'Europe devrait se résigner à disparaître en tant qu'entité intégrée et revenir à des formules où, même économiquement, l'élargissement ne poserait aucun problème.

D'un point de vue économique, la candidature espagnole donnera une nouvelle dimension à l'Europe communautaire et contribuera

à confirmer une interdépendance économique existante déjà.

D'un point de vue économique aussi, il faudra aborder avec réalisme la rédaction d'un contrat de mariage pour que l'avantage de chacun se trouve dans l'avantage commun.

I. LA NOUVELLE DIMENSION EUROPEENNE ET L'ACCROISSEMENT DE L'INTERDEPENDANCE

I.1. L'APPORT ECONOMIQUE ESPAGNOL

I.1.1. Le territoire

Avec 504.800 Km², la superficie de l'Espagne représente le 33% de la superficie de l'Europe des Neuf. L'entrée de l'Espagne dans les C.E. lui donnerait par conséquent une nouvelle dimension territoriale et lui donnerait aussi une nouvelle dimension géographique et stratégique par l'emplacement clé que l'Espagne occupe en Méditerranée.

Par ailleurs, la périphérie du Sud de l'Europe s'établirait là où l'Europe finit, fait géopolitique de grande importance.

D'un point de vue régionale, la frontière Sud de la France s'ouvrirait vers des régions industrialisées du Nord de l'Espagne ce que, contrairement aux craintes exprimées par quelques uns, serait un facteur de développement pour autant qu'une réflexion régionale permette baser ce développement en fonction des métropoles d'équilibre tels que San Sebastián, Bilbao ou Barcelona.

I.1.2. La population

L'Espagne a une population de 35,5 millions d'habitants. Les estimations pour 1980 et 1985 sont, respectivement, de 37,3 et 39,1 millions d'habitants.

En termes comparatifs avec la Communauté actuelle, la population espagnole suppose le 13,7%, serait en 1980 le 14,3% et, en 1985, le 14,77%.

La densité de la population par Km² (70) est faible par rapport à la moyenne communautaire (169) et très différent par rapport à la très haute densité des pays comme la Belgique (320), le Pays Bas (332) et l'Allemagne (250).

En ce qui concerne la répartition par âge et sexe, les hommes de moins de 15 ans couvrent, en Espagne, le 14,3% et les femmes le 13,6%, contre une moyenne communautaire, respectivement de 12% et 11,5%. Entre 15 et 64 ans, la moyenne de la Communauté est de 31,4% pour les hommes et 31,8% pour les femmes. En Espagne ces pourcentages sont de 30,6% et 31,8%. La population de plus de 65 ans est, dans la Communauté, de 5,2% d'hommes et 8,0% de femmes. En Espagne celle-ci est de 4,0% et 5,7%.

Ces quelques données comparatives sont intéressantes parce que, mise à part les facteurs de consommation, nous nous trouvons devant un facteur sociologique important de jeunesse avec tout ce que cela comporte.

I.1.3. Le niveau de développement économique

Dire que l'Espagne est le dixième pays industrialisé du monde peut induire à erreur sur son développement économique réel, tout d'abord parce que ce calcul est établi sur base du Produit Industriel National et non pas per capita, aussi parce que l'écart entre les premiers et le dixième sont bien plus importants qu'entre le dixième et les suivants, et, finalement, parce que le fait d'être le dixième pays industrialisé ne résout nullement les déficiences structurelles de notre développement industriel et c'est cela qui constitue un goulot d'étranglement de notre compétitivité internationale, aussi bien pour attaquer un marché, que pour subir la concurrence à l'intérieur.

Il est, non obstant, vrai que le développement économique espagnol a atteint des seuils qui ont permis l'instauration de créneaux de production, à partir desquels on peut dire que l'économie s'internationalise, que les autarcies ne sont pas viables et

que l'infrastructure industrielle existante permet espérer des résultats positifs dans l'intégration des économies, en abordant une nouvelle phase du processus de développement.

Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question quand nous traiterons de la méthodologie à suivre pour l'adaptation mutuelle des économies.

Pour l'instant nous nous bornérons à exposer quelques données macroéconomiques qui nous permettent de faire l'ébauche du niveau économique de l'Espagne par rapport aux pays membres des C.E.

1. Produit intérieur brut per capita (1976) \$ U.S.A.

Espagne	2.924
Moyenne CEE	5.360
Allemagne	7.271
Belgique	6.846
Danemark	7.552
France	6.633
Irlande	2.559
Italie	2.965
Luxembourg	6.722
Royaume-Uni	3.862
Pays-Bas	6.437

Nous trouvons, donc, que le revenu par tête d'habitant en Espagne est inférieur de 45% par rapport à la moyenne des C.E., mais sensiblement égal à celui de l'Irlande et l'Italie.

2. Structure du P.I.B. par branches (en pourcentage)

	<u>Agriculture</u>	<u>Industriel</u>	<u>Services</u>
Allemagne	2,8	50,8	47,8
France	5,7	37,3	51,4
Italie	8,2	42,7	49,9
Pays Bas	5,4	39,9	52,4
Belgique	2,7	43,5	53,1
Luxembourg	3,3	57,8	38,9

	<u>Agriculture</u>	<u>Industriel</u>	<u>Services</u>
Royaume-Uni	2,2	42,4	58,7
Espagne	9,3	38,7	47,1

L'analyse de la structure du P.I.B. montre que, toutes proportions gardées, le poids de la production agricole sur l'ensemble s'apparente à celui de l'Italie, que le pourcentage de la production industrielle est semblable à celui de la France, tandis que les services reflètent une situation parallèle à celle de la R.F.A.

Mais ceci n'est que l'expression de la structure de la production et non pas de la production elle-même. Ainsi donc, de la similitude pourcentuelle avec l'Italie ou la France aucune conclusion de compétitivité ne saurait être tirée. Nous y reviendrons.

3. Balance Commerciale Mondiale (Millions \$)

(Chiffres EUROSTAT, pour éviter toute contestation)

ESPAGNE

1975

1976

Import	Export	Solde	Couverture	Import	Export	Solde	Couvert.
16.261	7.683	-8.578	47,24%	17.462	8.727	-8.735	49,97%

COMMUNAUTES

1975

1976

Import	Export	Solde	Couverture	Import	Export	Solde	Couvert.
301.106	297.270	-3.836	98,73%	344.789	326.957	-17.832	94,83%

L'analyse de ces tableaux reflète l'existence d'une situation bien plus délicate pour l'Espagne, en matière de commerce extérieur.

En effet les C.E. ont une couverture de son commerce extérieur proche de l'équilibre et, en tout cas, supérieure au 90%. Ce déficit est dû, essentiellement au chapitre des produits pétroliers qui représentent, en 1976, le 19% des importations totales de la Communauté et dont le déficit des échanges (48 milliards de \$) est presque trois fois supérieur au déficit commercial global. Donc, il y a un superavit très important obtenu par d'autres chapitres d'exportation.

En ce qui concerne l'Espagne, le déficit de sa B.C. atteint 8,7 milliards de \$, soit une couverture de presque 50%. Ce déficit, est très important.

En effet, le déficit pétrolier ne représentant que 4,7 milliards de dollars, le 50% du déficit de la B.C. espagnole devrait être attribué à l'importation de produits agricoles et des produits industriels, de toute provenance, et, notamment, des C.E.

Cette analyse nous montre aussi que:

- l'exportation espagnole est très faible: 9% du P.I.B. par rapport au 26% de moyenne dans les C.E.
- il s'agit d'un déficit constant qui témoigne, d'une part, des besoins d'équipement et de la carence de matières premières et, d'autre part, d'une faible compétitivité du produit espagnol dans les marchés internationaux ainsi que d'une absence de production suffisante et, en tout cas, d'une production qui bénéficie des économies d'échelle.
- malgré les accusations constantes de protectionnisme et d'aides à l'exportation formulées à l'égard de l'Espagne, ce déficit dû à 50% à des facteurs non énergétiques démontre bel et bien que ce protectionnisme et ces aides, s'ils existaient réellement

ils sont inopérants. En tout cas, l'industriel espagnol trouve sur son marché malgré ce protectionnisme apparent une quantité de produits industriels provenant de l'importation égale au 20% de sa production industrielle interne, tandis que, en contrepartie, par exemple en ce qui concerne la Communauté, l'industrie de celle-ci ne trouve qu'une concurrence industrielle de l'Espagne égale au 0,25% de sa production industrielle brute.

En somme, la faiblesse de la B.C. espagnole démontre les faiblesses de la production industrielle espagnole et l'existence d'un tissu industriel encore non consolidé.

4. Autres données macroéconomiques

Une série de données complémentaires peuvent également contribuer à mieux comprendre le niveau économique de l'Espagne :

Téléphones par 1.000 habitants: (1975)

<u>Espagne:</u>	200
<u>Moyenne CEE:</u>	293
Allemagne:	302
France:	236
Italie:	246
Pays Bas:	344
Belgique:	272
Luxembourg:	397
Royaume-Uni:	366
Irlande:	127
Danemark:	428

Appareils T.V. par 1.000 habitants (1975)

<u>Espagne:</u>	174
<u>Moyenne CEE:</u>	267
Allemagne:	305
France:	235

Italie:	213
Pays-Bas:	259
Belgique:	252
Luxembourg:	257
Royaume-Uni:	315
Irlande:	178
Danemark:	308

Automobiles par 1.000 habitants (1975)

Espagne:	119
Moyenne CEE:	266
Allemagne:	280
France:	288
Italie:	257
Pays-Bas:	257
Belgique:	259
Luxembourg:	357
Royaume-Uni:	251
Irlande:	164
Danemark:	248

Consommation d'énergie par habitant (1975) (Usages industriels
Kwh.)

Espagne:	1.239
Moyenne CEE:	1.767
Allemagne:	2.273
France:	1.677
Italie:	1.411
Pays-Bas:	1.776
Belgique:	2.208
Luxembourg:	6.574
Royaume-Uni:	1.673
Irlande:	755
Danemark:	909

Consommation d'acier par habitant (1975) Kg.

Espagne:	284
Moyenne CEE:	380
Allemagne:	490
France:	350
Italie:	319
Pays-Bas:	330
Belgique:	314
Luxembourg:	314
Royaume-Uni:	385
Irlande:	106
Danemark:	385

L'ensemble de ces données mettent en évidence que le niveau de développement économique de l'Espagne est inférieur à la moyenne communautaire, égal ou supérieur à celui de certains de ses Etats membres et que, en tout cas, il s'agit d'une économie qui a rejoint le camp de pays industrialisés avec lesquels, dans l'intérêt des deux parties, il vaut mieux être partenaires pour aborder, conjointement un contexte international identique et rechercher dans la convergence des solutions à une problématique commune, dont l'origine se trouve dans le déclin de certains secteurs par faute de reconversion ou d'installations vétustes, par l'accroissement des coûts et perte de Valeur Ajoutée.

I.2. L'INTERDEPENDANCE DES ECONOMIES

L'option communautaire de l'Espagne se justifie aussi, d'un point de vue économique, par le haut degré d'interdépendance déjà existant qui pourrait s'accroître et par le besoin d'une convergence dans les politiques industrielles et économiques en général.

I.2.1. Le degré d'interdépendance

Pour mesurer le degré d'interpénétration et d'interdépendance, nous aurons recours à l'analyse de certains facteurs.

Les investissements des C.E. en Espagne

- Entre 1960 et 1975, les pays des C.E. ont investi en Espagne (solde nette) pour une valeur de 50 milliards de pesetas. (Investissements soumis à autorisation préalable). Ceci représente le 34% du total des investissements étrangers en Espagne.

- Par pays des C.E., sur ce montant

Allemagne	30%
Royaume-Uni	28,90%
France	15,50%
Pays-Bas	12,50%
Italie	6,0%
Belgique	3,98%
Luxembourg	2,12%
Danemark	0,72%
Irlande	0,27%

Les investissements allemands en Espagne représentent le 9% de leurs investissements mondiaux depuis 1960.

- Par secteurs

Industrie de l'alimentation:	7,5%
Produits minerais non métalliques:	20,0%
Matériel de transport:	25,0%
Machines électriques:	6,0%
Commerce en général:	9,5%
Commerce immobilier:	5,0%

Les ventes espagnoles dans la Communauté (source Eurostat)

La Communauté est le premier partenaire commercial de l'Espagne, étant donné que le 44,7% des exportations mondiales de l'Espagne viennent à l'Europe des Neuf. Le deuxième partenaire de l'Espagne sont les EE.UU. qui achètent le 10,5% des ventes espagnoles.

Les exportations espagnoles vers la Communauté ont progressé à un rythme important, puisqu'elles sont passées de 517 millions d'U.C.E. en 1960 à 3.975 millions d'U.C.E. en 1976, soit elles se sont multipliées par 7,69. L'Espagne est devenue ainsi en 1976 le 10^{eme}. fournisseur de la Communauté, quand elle n'était que le 20^{eme}. en 1958. Sans les achats de pétrole, l'Espagne serait le 7^{eme}. fournisseur.

Il y a eu aussi un changement de signe dans les exportations espagnoles vers la CEE puisque la partie industrielle représente actuellement le 70% des exportations.

Pour la Communauté les ventes espagnoles représentent le 2,5% des achats extra-communautaires et 1,29% de l'import extra + intra en 1976, donc un degré de dépendance beaucoup plus fort du côté espagnol que du côté des C.E.

Les ventes de la Communauté en Espagne

L'Espagne est, pour la Communauté, un client fort important puisqu'elle occupe la sixième place, derrière les EE.UU., la Suisse, l'Autriche et l'Union Soviétique.

Etant le 16^{eme}. client en 1958, elle est devenue le 6^{eme}. en 1976.

Les exportations des C.E. vers l'Espagne représentent le 34,7% des importations totales espagnoles. Si nous ne tenons pas compte des produits pétroliers, l'Espagne achèterait dans les C.E. le 47% des produits importés. Le deuxième partenaire de l'Espagne sont les EE.UU. qui détiennent le 15,9% des achats extérieurs de l'Espagne, soit, moins de la moitié des ventes de la CEE.

Contrairement à certaines thèses, d'après lesquelles l'accroissement des ventes espagnoles dans la Communauté se feraient à un rythme trop rapide, signalons que les exportations des C.E. vers l'Espagne entre 1960 et 1976 se sont multipliées par 14,24, tandis que les ventes espagnoles dans la Communauté et pour la même période se sont multipliées seulement par 7,69, soit la moitié.

D'autre part, les ventes de la Communauté en Espagne représentent 3,4% des exportations extra-CEE, donc, encore une fois, un degré de dépendance plus poussé du côté espagnol.

Le déficit de la Balance Commerciale espagnole

Celui-ci constitue un autre facteur d'interdépendance et demande une réflexion en profondeur.

La première constatation est l'existence d'un déficit commercial permanent qui s'est accru d'une façon notable depuis 1960, allant de pair avec l'industrialisation, l'accroissement du niveau de vie et avec l'ouverture de l'économie espagnole vers l'extérieur.

En effet, en 1960 la B.C. de l'Espagne avec la Communauté était supéravitaire pour l'Espagne en 185 millions d'U.C.E. D'une position, donc, excédentaire (couverture 156%), l'Espagne est passé à une position déficitaire permanente qui atteint le maximum en 1974 et 1975, avec des couvertures de 67,8% et 73,31%

pour s'améliorer en 1976 avec une couverture de 82,57% (d'après les chiffres d'Eurostat). En réalité, en 1976, le déficit avec la CEE s'est accru en termes monétaires espagnols, la couverture n'étant que de 69,8%.

Pendant le premier semestre de 1977, la couverture n'est que de 75,3%.

Si nous prenons, donc, la période 1960 - 1975, le déficit de la B.C. de l'Espagne avec les C.E. s'est multiplié par 1.277: Le déficit avec la Communauté est égal au 20% du déficit total et au 41% du déficit total, produits pétroliers exclus.

Considérant les chapitres du commerce:

- sont favorables pour l'Espagne les échanges des produits végétaux, graisses et huiles, produits des industries alimentaires, minerais, peaux et cuirs, bois et liège, papiers, chaussure, armes et munitions, meubles et jouets, matériel de transport.
- sont fortement défavorables pour l'Espagne ou supéavitaires pour la CEE, les échanges de produits animaux (poissons, viande, lait, etc), produits chimiques, matières plastiques et caoutchou matières textiles et manufactures -notamment les textiles synthétiques-, les manufactures de pierre, céramique et verre, bijouterie, métaux et métaux transformés -notamment fonte, fer et acier-, les machines et le matériel électrique, les instruments de photographie, etc., les objets d'art.

Nous constatons, donc, que par secteurs les termes des échanges de la presque totalité des produits industriels est nettement défavorable pour l'Espagne. La Balance des échanges industriels s'établirait ainsi:

<u>Importations</u>	365 Milliards Ptas.
<u>Exportations</u>	191,2 Milliards Ptas.
<u>Solde</u>	-173,8 Milliards Ptas.
<u>Couverture</u>	52,4%

Cette situation mérite, en conséquence une réflexion sereine et en profondeur, sans tomber dans la facilité de l'argument démagogique ou électoral d'un produit concret et en regardant l'ensemble des échanges.

I.2.2. Un système économique semblable avec des problèmes identiques

En outre des données ici exprimées, il faut tenir compte du fait que :

- L'Espagne et la Communauté ont des systèmes économiques semblables, étroitement interdépendants comme le prouve la généralisation de la crise économique et les effets positifs ou négatifs que sur l'ensemble de l'économie occidentale a toute situation nationale spécifique.
- L'Espagne et la Communauté se trouvent confrontées avec les mêmes problèmes sectoriels (sidérurgie, construction navale, textile, etc)

Etant donnée cette situation, les milieux industriels espagnols estiment profondément injuste l'analyse trop partielle qui est faite à l'heure actuelle par certains secteurs industriels communautaires en faisant de l'Espagne l'épouvantail de l'industrie européenne, aussi bien que l'épouvantail de l'agriculture.

S'il est vrai que pour des produits très déterminés les exportateurs espagnols ont pu occuper une certaine place dans le marché, ce n'est pas en raison de pratiques déloyales, ni en raison de prétendues aides à l'exportation, mais parce que ces produits :

- ont encore des coûts plus raisonnables en Espagne, s'agissant d'industries modernes;
- sont fabriqués par quelques entreprises qui n'ont pas le poids mort d'installations vétustes qui empêchent la rationalisation de la production et donc avec une compétitivité réelle et non artificielle.

Par ailleurs, si l'on contemple l'ensemble d'un secteur et non pas un produit concret, en sidérurgie, par exemple, nous constatons que cette année les ventes de la Communauté en Espagne vont s'accroître de 35% et les ventes espagnoles dans la Communauté vont diminuer de 12%. Nous arriverons à la fin de l'année avec une solde en équilibre en tonnage, mais avec un déficit en valeur de 200%. Et pourtant, aussi notre sidérurgie est en crise et les pertes, cette année, de l'ensemble de la sidérurgie espagnole dépasseront les 45 milliards de pesetas.

Les raisons de la crise ne trouvent pas son origine en Espagne, mais dans la structure même des certaines entreprises. Il est vrai que ces produits concurrencent dans le marché des produits semblables fabriqués par des secteurs ou des entreprises en déclin, mais alors il faudrait examiner ensemble les causes et les solutions à des problèmes communs, sans vouloir imposer des solutions unilatérales et restrictives, encore moins à un pays avec lequel un contrat de mariage commence à être rédigé.

Dans le cas contraire il faudra parler, d'après l'expression du prof. Papayanakis, du "misérabilisme de la contrainte sur les pays candidats".

II.- LES PROBLEMES DE L'ADHESION

Du contexte économique que nous venons de décrire jusqu'ici découlent les principales questions économiques que l'adhésion de l'Espagne aux C.E. semble poser et requiert l'établissement d'une méthodologie d'approche dépourvue de "misérabilisme" et de démagogie.

II.1 LE SCENARIO ESPAGNOL

Nous n'établirons que le scénario espagnol, c'est à dire l'ensemble de la problématique économique vue depuis l'Espagne. Celle-ci se réfère à des questions de principe et d'autres concrètes relatives aux modalités d'assomption de l'acquis communautaire.

II.1.1. Les questions de principe

Doit-on faire l'élargissement dans un moment de haute ou de basse conjoncture?

Peut-on intégrer des économies d'un niveau de développement différent?

Quoi penser des déclarations contraires à l'adhésion de l'Espagne?

1. A notre avis, bien qu'il aurait été préférable que l'Espagne adhère à la Communauté dans un moment de haute conjoncture, il faut se rendre à l'évidence que l'euphorie de la décade des années 60 est bien finie et que nous ne retrouverons plus le boom économique de cette époque. Prenons donc la question à l'envers. Nous sommes tous dans un moment de basse conjoncture, dont l'origine et les symptômes sont semblables. En ce qui concerne l'Espagne nous nous trouvons, en plus, avec la nécessité

de rédéfinir un nouveau modèle de développement économique et industriel.

Alors nous pensons que:

- comme il n'y a pas 36 solutions pour un même problème et puisque nous sommes tous victimes de la même maladie, au lieu de trouver des remèdes unilatéraux et peut-être divergents, il vaudrait mieux réfléchir ensemble dans l'optique de l'adhésion et trouver des solutions convergentes;

- pour rédéfinir le modèle espagnol, il faut le faire en fonction d'un objectif et celui-ci est la Communauté. Le fait de nous trouver en basse conjoncture nous oblige à tous à des reconversions et celles-ci peuvent se faire en cherchant la convergence avec les propres modifications structurelles de la Communauté.

2. Nous pensons que des économies d'un niveau de développement économique différent peuvent s'intégrer. Tel est le cas des économies italienne ou irlandaise ou des économies des régions qui composent les Etats actuels. Mais pour éviter que les écarts se creusent -comme il est loisible de le constater en matière de développement régionale- il faudrait instaurer des instruments pour corriger les déséquilibres et ceci dans l'intérêt des parties les plus développées.

Parmi ces instruments il faudrait penser à la création d'un fonds spécial élargissement qui pourrait permettre un développement accéléré des régions méditerranéennes avec tous les bénéfices de stabilité économique et social qu'il comporterait.

Par ailleurs, les parties les plus développées de la Communauté ont tout intérêt à ce qu'un pays comme l'Espagne accroisse son niveau économique puisque peu des marchés potentiels si importants comme l'Espagne à court et moyen terme pourrait trouver la Communauté.

Pour ce faire il ne faut pas se leurrer sur le type d'aides dont aura besoin l'Espagne. L'expérience internationale démontre le peu d'efficacité des aides financières quand celles-ci ne sont pas comprises dans un plan d'ensemble aussi bien d'infrastructures que de structures. Ce fonds pourrait précisément servir à créer la convergence agricole et industriel.

Mais encore, il faudrait réfléchir aussi sur un autre système pour aider l'Espagne par la voie commerciale, lui permettant ainsi générer de ressources qui autofinanceraient d'autres projets agricoles et industriels. Ce n'est évidemment pas en mettant des entraves aux peu d'exportations espagnoles industrielles compétitives ou aux exportations agricoles espagnoles qui ne sont même pas susceptibles de concurrencer les productions agricoles communautaires mais celles des Etats tiers, que l'on facilitera l'obtention de telles ressources.

Finalement, le niveau économique espagnol, comme exprimé dans la première partie du rapport, bien qu'inférieur à la moyenne communautaire, est semblable à celui de certains Etats membres et a atteint le seuil de multiplication des rentabilités qui ne devrait pas conduire à une Europe à deux vitesses, puisque, au contraire, les pays les plus avancés ont besoin des pays à niveau intermédiaire.

3. En ce qui concerne les déclarations contraires ou conditionnées pour l'adhésion de l'Espagne, les milieux économiques espagnols les regrettent et les rejettent, d'abord parce qu'elles sont sans fondement et puis parce qu'il serait impensable que, à cause du prix des tomates, quand cette question peut aussi trouver une solution technique adéquate, l'on puisse s'opposer à une réalité et à un dessein d'une autre envergure.

Aussi bien en matière industrielle qu'en matière agricole, il faut démystifier des antagonismes apparents et procéder à l'analyse réelle des problèmes par le biais d'une réflexion commune.

II.1.2 Les questions concrètes

Elles ont trait à l'acquis communautaire, et il serait impossible ici d'en faire l'inventaire exhaustive.

Nous nous référerons exclusivement à:

- l'acquis commercial
- l'union économique et monétaire
- l'acquis fiscal
- la convergence industrielle
- la complémentarité agricole
- les règles de concurrence

1.- L'acquis commercial

Il a le double volet de l'Union douanière et des engagements extérieurs de la Communauté, en vertu desquels l'Espagne viendrait à acheter le 60/65 % de ses importations sans percevoir aucun droit de douane et diminuerait aussi sensiblement sa protection douanière vis à vis des tiers.

Nous comprenons que la Communauté puisse préférer des formules de libre-échange industrielle avec l'Espagne, ce qui lui donnerait un avantage définitif vis à vis d'autres fournisseurs tiers puisque, en gardant l'Espagne un niveau de protection envers de tiers et le supprimer envers la Communauté, polariserait l'option d'achat de l'importateur espagnol.

Nous rejettons cette conception et nous sommes prêts à assumer l'acquis commercial seulement à une double condition:

- que ceci se passe pendant une période de temps raisonnable pour ne pas nuire la fragilité de l'industrie espagnole et sans accroître le grand déficit commercial espagnol;

- que l'instauration de l'union douanière et de l'acquis commercial se fasse d'après le système anglais, c'est à dire, étant membre de plein droit des communautés.

2. L'Union économique et monétaire

Cet acquis n'est pas aujourd'hui considérable. Il s'agit plutôt d'amener l'économie espagnole à se trouver dans des conditions qui lui permettent d'entreprendre avec les autres l'union économique et monétaire dont l'utilité et nécessité elle partage.

Nous pouvons espérer qu'elle sera en mesure d'atteindre la stabilité nécessaire, parce que, sans cela, même l'idée de l'adhésion serait illusoire et nous tomberions dans un dangereux processus d'involution.

3. L'acquis fiscal

Il s'agit fondamentalement des franchises pour les voyageurs, de la collaboration en matière fiscale entre les Administrations et de l'application de la T.V.A.

Les deux premières questions ne posent aucun problème.

En ce qui concerne la T.V.A., l'Administration espagnole a préparé même le projet de loi, mais il faudrait que son application coïncide avec le rétablissement de l'économie à cause des effets inflatoires que, psychologiquement, son application peut provoquer.

4. La convergence industrielle

Il n'y a de politique industrielle communautaire que pour les secteurs en crise et aujourd'hui commence l'ébauche d'une politique pour les secteurs de futur.

Le souhait des milieux économiques espagnols est d'étudier ensemble ces deux questions et prendre des mesures ensemble,

comme nous devons le faire le jour que nous serons membres de plein droit. C'est peut-être le meilleur moyen pour éviter l'adoption des solutions divergentes qui soient à l'origine, plus tard, d'incompatibilités.

5. La complémentarité agricole

Il y a trois catégories des produits agricoles.

- ceux qui feraient une concurrence à la Communauté actuelle;
- ceux qui feraient une concurrence à la production espagnole;
- ceux qui, étant concurrentiellement neutres ont une forte incidence budgétaire.

Dans ce domaine l'effort d'imagination devra être considérable et il faudra s'attaquer une fois pour toutes à la réforme d'une politique agricole qui dépense autant de milliards qu'aux EEUU avec peu de résultats sur la rentabilité.

Il faut faire ceci avec ou sans l'entrée de l'Espagne, puisque si la Communauté est née par la politique agricole, elle peut également en mourir.

L'adhésion de l'Espagne est l'occasion pour entamer cette réforme, sans laisser toujours la question pour "DEMAIN". C'est pourquoi, dans cette matière nous croyons qu'il faut établir un parallélisme étroit entre les mécanismes d'adaptation de la transition et les mesures structurelles et cela pour le bien de tous:

- pour en faire une agriculture moderne et rentable;
- pour le bien du consommateur;

Il ne faut pas tomber dans la tentation de consolider les situations nationales par le recours à des mécanismes sur les prix ou sur les échanges. Cela ne servirait qu'à retarder une confrontation due à l'artificialité et aux coûts de la P.A.C. actuelle.

Concurrence

Mise à part la question des monopoles, l'application dans le droit interne espagnol du droit communautaire en matière de concurrence, ne doit poser, à priori, des problèmes majeurs si ce n'est que la préparation des cadres des entreprises pour suivre des normes dont l'inspiration se trouve aussi dans le droit espagnol.

II.2 VERS UNE METHODOLOGIE COMMUNE

Le contexte économique et l'énumération des questions nous conduisent inévitablement à définir une méthodologie d'approche pour l'étude de la candidature espagnole.

D'une façon très synthétique les points de force de cette méthodologie pourraient être les suivants:

- oublier les procédures de négociation classiques de type commercial qui consistent à obtenir le maximum de profit pour la partie la plus forte, afin de commencer la rédaction d'un contrat de mariage qui ne résulte pas diktat, ni de misérabilisme ni d'un marché de dupes;
- définir clairement les objectifs de l'intégration européenne et démontrer l'existence d'une volonté politique réelle qui permette survoler et donner des solutions politiques à certains problèmes économiques;
- dépasser le concept de négociation en faveur de celui de recherche commune des solutions. Ceci suppose l'implication de toutes les forces économiques, sociales et politiques dans une matière qui n'est pas de la politique étrangère mais de la modification des coordonnées nationales par le transfert de compétences souverains;
- créer les possibilités et les conditions d'un dialogue ouvert entre toutes les parties en présence pour que aussi bien le recherche des solutions industrielles que les agricoles, se fasse

entre tous et compte tenue des intérêts de tous.

CONCLUSIONS

Nous partons du principe que l'adhésion de l'Espagne aux Communautés obéit, tout d'abord, à une conception et nécessité politique vitale pour l'Espagne et pour l'Europe.

Nous sommes conscients qu'il y aura un prix économique à payer et les milieux économiques espagnols sont prêts à assumer les coûts de cette opération, pour autant que la répartition des charges soit équitable sans hypothéquer le futur de personne, et sans faire pèser sur le moins fort la charge la plus lourde.

C'est pourquoi nous estimons fondamentale la recherche commune d'une convergence dans les objectifs, ainsi que pour établir les mécanismes de la période transitoire que, d'après notre avis, ne doit se faire qu'en partant de l'égalité des droits et des devoirs, c'est à dire en étant membres de plein droit et en écartant des formules de préadhésion ou d'adhésion par étapes.

L'imagination doit s'exercer dans les mécanismes de transition qu'on pourra étaler dans le temps, d'après les besoins.

Pour conclure, nous devons nous référer aux négociations en cours pour adapter aux Neuf l'accord de 1970. Nous dirons seulement une chose: ce n'est pas le blocage systématique de ce dossier, qui devrait permettre l'établissement d'un pont entre le présent et le futur immédiat, qui nous permettra de donner à la Communauté la faibilité nécessaire pour croire que nous ne sommes pas au coeur d'un dialogue des marchands.

Mr. le Président,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Voici un point de vue espagnol sur les aspects économiques.
Ne transformez pas en désespoir ce qui fut espoir, en
réduisant l'adhésion de l'Espagne à un problème de fruits
et légumes.